



Compte rendu de la réunion du 30 Janvier 2018

Présents : Mmes BOUDOT, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LEUTHREAU ;
MM. BLICK, BODSON, BRIQUET, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER,
THEVENIN.

Absents excusés : Mmes BROCCQ, SEGUIN ; Mr COLOMBIER,

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 30 Janvier 2018 :
225 503.65 €.

Désignation d'une secrétaire de séance : Monsieur Patrick BRIQUET est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 Décembre 2017 :

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 12 décembre 2017.
Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal :

Au titre de l'exercice du droit de préemption :

- Il n'a pas été fait usage du droit de préemption dont la commune est titulaire pour la vente des parcelles cadastrées **AB 20**, 10 Grande rue, **AB 361**, 8 Grande rue, **AB 359**, plants derrière la chapelle.
 - Une demande a été adressée concernant la vente de la parcelle **AB 357**, au 9 ruelle de derrière la chapelle. Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption pour cette parcelle.
- ↳ Il est proposé par Monsieur le Maire de réduire le temps des réponses DPU à 48h. Après la demande d'avis faite aux conseillers, en l'absence de réponse, il sera considéré que la commune n'utilisera pas son droit de préemption.

Demande de mise à disposition de l'Espace Maillotin :

Le conseil municipal accepte de mettre à disposition de Mr et Mme HENRIET Stéphane l'Espace Maillotin le samedi 24 Mars 2018, la salle des fêtes étant louée, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation correspondante.

Finances : Acceptation de chèque

Le conseil municipal accepte d'encaisser :

- **le chèque de 100 € de Mr HUPERT Patrick** pour la mise à disposition de l'espace maillotin le 24 décembre 2017
- **le chèque de 50 € de Mr ARTHUR Andriamiarisoa** pour la mise à disposition de l'espace maillotin le 24 décembre 2017

→Adopté à l'unanimité

Remplacement menuiserie : état d'avancement

Des analyses de constat d'amiante avant travaux ont été réalisées par la société EXIM, nous avons réceptionné le dossier relatif aux diagnostics et le résultat est négatif. Le dossier de consultation aux entreprises a été transmis afin de recueillir les offres de 6 entreprises. La date limite de réception des offres a été fixée au lundi 19 Février 2018 à 17 h. La commission « patrimoine » se réunira le soir même à 19h

Projet accessibilité PMR de la salle des fêtes

Dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP), des travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes sont prévus. Aussi, il a été transmis à la société FP Géomètre expert les caractéristiques de la parcelle et du bâtiment concerné afin que les aménagements y soient conformes. Cela a permis d'établir des devis pour le relevé topographique et la maîtrise d'œuvre :

- Le devis relatif au **relevé topographique de l'ensemble de la parcelle** AB 259 s'élève à **690 € HT** soit **828 € TTC**
- Le devis relatif à **la maîtrise d'œuvre partielle** (pas de suivi de chantier) s'élève à **1 900 € HT** soit **2 280 € TTC**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité de ses membres, le montant des devis proposés par la société FP Géomètre expert.

→ **Adopté à l'unanimité**

Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant au SIEDMTO

Le Président du SIEDMTO a transmis la demande suivante à la communauté de communes :

« *Le 3 octobre 2017, la délibération 016D2017 portant sur la modification des statuts, notamment l'article 6 : délégués, a été validée par le comité syndical. Afin d'être en conformité avec cette délibération, merci de bien vouloir procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune de votre communauté.* »

Le retour de la liste des délégués de notre commune est attendu avant le 23 février 2018. Le prochain comité syndical doit se tenir dès la première quinzaine de mars.

Il est proposé de nommer :

délégué titulaire : Olivier JACQUINET

délégué suppléant : Gérald COLOMBIER

Le conseil accepte à l'unanimité de ses membres de nommer Mr Olivier JACQUINET comme délégué titulaire et Mr Gérald COLOMBIER comme suppléant.

→ **Adopté à l'unanimité**

Reprise de concessions au cimetière : état d'avancement

Une prochaine réunion de la commission « patrimoine » fixera la date de la réunion publique invitant la population à venir connaître la procédure, ses étapes et toutes les modalités relatives à la reprise des concessions en état d'abandon.

La prochaine réunion de la commission « cimetière » aura lieu le lundi 5 février 2018.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les buis se trouvant autour du jardin du souvenir ont été arrachés et que d'autres plantes y seront replantées.

Discussion sur le budget primitif :

✓ **Fixation des taux d'imposition en 2018**

Depuis plusieurs années, le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des taxes locales. Malgré les incertitudes liées à la suppression programmée de la taxe d'habitation, les prochains travaux d'assainissement pluvial dans la Chaussée et d'autres travaux à programmer, il est proposé de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2018.

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2018 qui sont maintenus comme soit :

Taxe d'habitation	12.77 %
Taxe foncière (bâti)	9.57 %
Taxe foncière (non bâti)	11.63 %

→ **Adopté à l'unanimité**

✓ **Modalités pour les subventions aux associations**

Le conseil a fixé la date limite de dépôt des demandes de subvention **par les associations au 20 février.**

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales (même couleur que les autres titres)

- **SDDEA** : Monsieur Patrick BRIQUET rend compte de la dernière réunion ;
 - ↳ La deuxième étape des études obligatoires à réaliser concernant l'analyse de l'eau va être lancée
 - ↳ Un puits pourrait être fermé. Ce qui va contraindre le COPE à se rattacher à un nouveau captage auprès d'un autre syndicat. Une augmentation du prix de l'eau est à craindre.

Ces informations restent à confirmer lors d'une prochaine réunion du SDDEA à Rouilly-Sacey.

- **Forêt de la VAIVRE** :
 - ↳ Suite à la réunion d'affouage en Décembre, 2 lots n'ont pas été distribués. Ils ont été restitués à la commune de Laubressel.
 - ↳ Il a été proposé pour l'année prochaine de permettre aux personnes de plus de 75 ans de pouvoir se faire représenter à la réunion de distribution des lots de bois.
 - ↳ Il ressort quelques problèmes rencontrés par les affouagistes pour retrouver leurs parts.
- **Commission patrimoine** : Monsieur Jean Luc SECLIER rend compte de la dernière réunion ;
 - ↳ Lors de cette réunion, il a été proposé au conseil d'accepter différents devis pour les travaux suivants :
 - Le devis de l'entreprise SANTIN MENUISERIE qui s'élève à **2 241 € HT soit 2 689.20 € TTC**, pour la modification du placard de l'espace Maillotin afin de pouvoir y ranger les tatamis.
 - Le devis de Jérôme ASSIER Electricité pour la somme **de 1344 € HT soit 1 612.80 € TTC** pour l'installation d'un projecteur à détection sur un candélabre sur le parking de la salle des fêtes. Ainsi qu'un autre devis pour installer une prise de courant pour la remorque frigo sur la façade de l'espace Maillotin, celui-ci s'élève à **445 € HT soit 534 € TTC**.
 - Deux devis nous ont été transmis par la société AUBE FROID et ont été acceptés :
 - L'un pour le remplacement de l'adoucisseur d'eau du lave-vaisselle de la salle des fêtes : **648.50 € HT soit 778.20 € TTC**
 - L'autre afin d'effectuer une grille supplémentaire pour le four de la salle des fêtes également : **18,50 € HT soit 22.20 € TTC**
 - **Travaux d'aménagement de la Chaussée,**
Une estimation de la société FP Géomètre expert a été reçue. Celle-ci s'élève à **127 456 € HT soit 152 947.20 € TTC**. Le projet va être proposé au Conseil Départemental afin d'obtenir des subventions et de pouvoir programmer la réfection complète de la RD 8.
Monsieur le Maire demande de vérifier le montant de la DETR restant pour financer une partie de ces travaux.
Le conseil est favorable à la réalisation des travaux, autorise Monsieur le Maire à rechercher des subventions et à prendre contact avec le Conseil Départemental.

→ Adopté à l'unanimité

↪ Il a été proposé de changer les rideaux de la salle de musique.

↪ Le contrat EJP pour la salle des fêtes pourrait être revu en fonction du nouveau mode de fonctionnement du chauffage et de l'adhésion au groupement d'achat du SDEA.

- **Communauté de communes « forêts, lacs, terres en champagne »** : Monsieur Olivier JACQUINET rend compte du dernier conseil communautaire :

↪ Les travaux concernant la crèche de Charmont sous Barbuise avancent, l'ouverture du chantier a eu lieu en janvier et la fin est prévue pour Novembre 2018.

↪ Il est prévu d'enlever une partie du bâtiment modulaire de l'école maternelle de Piney afin de le mettre à l'école maternelle de Rouilly-Sacey pour l'accueil des enfants en périscolaire.

↪ Rencontre avec M. Philippe PICHERY, Président du Conseil Départemental à Charmont sous Barbuise

↪ La carte scolaire pour la prochaine rentrée est en discussion avec l'Education Nationale

↪ Maison de santé à Piney : Les acquisitions foncières se réaliseront très prochainement

- **Parc Naturel Régional de la forêt d'Orient** : Monsieur Jean Luc SECLIER rend compte du dernier conseil syndical qui a eu lieu début Janvier :

↪ Deux nouvelles communes font leurs entrées dans le parc :

➤ Perthes-lès-Brienne

➤ Rosnay l'hôpital

Questions et communications diverses

- Travaux d'élagage des thuyas prévu au stade et au cimetière avec un outil à lames (lamier) au printemps. Deux bennes « déchets verts » seront demandées au SIEDMTO.
- Travaux d'assainissement pluvial devant chez Mr et Mme Lasneret, Jean Luc SECLIER se charge de faire faire un devis.
- La signalisation verticale présente aux abords du pôle scolaire fait l'objet de dégradations.
- La fibre optique devrait arriver entre 2018 et 2023. Les fils seront posés de la même façon que les fils de téléphone existants. Il serait préférable que tout soit enterré dans le prolongement des travaux d'enfouissement qui ont débuté sur la commune.
- Des microcoupures de courant ont été constatées ces derniers temps. Il est proposé aux conseillers et aux habitants de relever les dates et heures de ces microcoupures afin de pouvoir relayer l'information au SDEA.

Calendrier des prochaines réunions :

- **5 février à 19 heures** : réunion du groupe de travail sur le recensement des concessions du cimetière communal,
- **6 février à 19 heures** : réunion de la commission communication
- **19 février à 19 heures** : réunion de la commission patrimoine (ouverture des plis menuiseries)
- **13 mars à 19 heures** : conseil municipal (spécial budget)
- **20 mars à 19 heures** : réunion publique sur la reprise des concessions à l'Espace Maillotin
- **31 mars à 11 heures** : commission « patrimoine » au cimetière communal

Séance levée à 23 heures